



CONDITIONS GENERALES DE RESERVATION ET DE LOCATION

1 – CONDITIONS DE RESERVATION

La réservation est possible via notre site internet ou par téléphone au 07 85 90 91 08. Toute réservation devient effective après réception de l'acompte et acceptation des conditions générales. Les mineurs doivent être accompagnés de leurs parents ou de tuteurs légaux durant leur séjour au camping. Le camping LIZOE entre pierres et mer propose des séjours familiaux et se réserve le droit de refuser toute réservation qui irais à l'encontre de ce principe ou qui le détournerait. En cas de réservation inexacte du preneur, le présent contrat pourra être résiliée plein droit et les sommes versées resteront acquises au camping.

Toute réservation est nominative et ne peut en aucun cas être sous louée. Le signataire du contrat doit être dans tout les cas une personne majeure. La direction se réserve le droit de retourner toutes les sommes versées en cas d'impossibilité de satisfaire une demande

2 - CONDITIONS DE REGLEMENT

Un acompte de 40 % du montant est demandé à la réservation. Le règlement du solde s'effectue pour les locations et emplacements, 30 jours avant votre arrivée, en intégralité. Si vous réservez moins de 30 jours avant votre arrivée, le séjour devra être réglé en totalité à la réservation.

Les règlements sont acceptés en espèce, carte bancaire, chèques vacances et par virement.

3 – ARRIVE ET DEPART

Pour les locations, Les locations sont disponibles à partir de 16h00 le jour de l'arrivée et les états des lieux et sorties sont avant 10h00 le jour du départ.

Pour les emplacements les arrivées sont à partir de 14h30 et les départ jusqu'à 12h00.

Pour les arrivées tardives il convient de le signaler au plus tard le jour de l'arrivée avant 18h00.

4 – ANIMAUX

Les animaux domestiques sont admis au camping moyennant un supplément. L'animal doit impérativement être tenu en laisse et ne jamais être laissé seul.

Chaque propriétaire est tenu de présenter à l'arrivée le carnet de vaccination à jour de l'animal.

Les chiens de catégorie 1 et 2 sont interdit sur le camping.

5 – CAUTION

Pour les locations de mobilhome, une caution de 250 € est demandée. Elle est restituée après vérification de l'absence de dommages portés à la location et vérification du ménage de fin de séjour obligatoire (il doit être restitué aussi propre qu'il a été donné)

6 – LOCATION

Les matériels et accessoires mis à votre disposition dans les locations font l'objet d'un inventaire détaillé. Le locataire est tenu de le contrôler à son arrivée et de signaler immédiatement toute anomalie. Le cas échéant, En fin de séjour, la location doit être restituée en parfait état de propreté, à l'intérieur et aux abords immédiats. Dans le cas contraire et en cas de dégradation constaté les frais de remise en état sont à la charge du locataire.

7 – ANNULATION ET MODIFICATION

En cas d'arrivée tardive ou départ anticipé aucun remboursement ne sera effectué.

Si vous souhaitez modifier votre séjour (dates, prolongation), il convient de contacter le camping au plus tôt afin de vérifier la faisabilité ou non.

Pour toute annulation si celle-ci intervient au plus tard 15 jours avant la date d'arrivée, l'acompte est conservé. Si l'annulation intervient moins de 15 jours avant la date d'arrivée, la totalité du séjour est conservé par le camping.

En cas d'annulation d'un séjour pour des faits incombant au camping, le client obtiendra le remboursement total des sommes versés. Cependant cette annulation ne pourra pas donner lieu aux versements de dommages et intérêts.

8- ASSURANCE SERENITY

Optez pour l'assurance Neat Camping et assurez-vous un séjour sans tracas. Notre offre d'assurance annulation (facultative) garantit un remboursement de votre séjour en cas d'imprévu avant votre arrivée, et vous couvre également en cas d'interruption de séjour, véhicule de remplacement, frais vétérinaires

9 – MEDIATION

Conformément aux dispositions de l'article L1612-1 du code de la consommation, tout client du terrain de camping a le droit de recourir gratuitement à un médiateur en vue de la résolution à l'amiable d'un litige qui l'opposerait à l'exploitant du terrain. Les coordonnées du médiateur de la consommation que le client peut saisir :

Centre de la médiation de la Consommation de Conciliateurs de Justice, 14 Rue Saint Jean 75017 PARIS.

10 – EXTRAIT DU REGLEMENT

Il appartient au client de s'assurer. En cas de perte ou de vol, de dégradation d'effets personnels ou de dégâts survenus, en cas d'incendie, intempéries, la responsabilité du camping ne peut être engagée. Le silence doit être total entre 23h et 7h. Chaque personne séjournant au camping s'engage à se conformer aux dispositions du règlement intérieur. Etc...